

Bulletin municipal mars 2024



Le mot du Maire

Chère Madame, Cher Monsieur,



La tradition a une nouvelle fois été honorée à PAVIE en ce mois de février, où beaucoup de bonnes volontés et de bénévolat ont permis de vivre une fête des crêpes sympathique, qui a réuni petits et grands le 9 février. Merci à toutes et tous pour la fabrication des crêpes, l'organisation du défilé, et aux parents d'élèves qui ont relancé le repas du soir et une soirée conviviale.

Merci aussi à l'Ecole de musique pour son très beau concert d'hiver le 3 février dernier.

Depuis quelques jours maintenant, le printemps arrive à grands pas. Synonyme de renouveau de la nature, et de fertilité, il annonce les beaux jours. Il offre pour nous l'occasion de profiter bientôt (le 7 avril) de la foire au jardinage, manifestation majeure du printemps Pavien.

Mars sera aussi riche en évènements à PAVIE, comme vous pourrez le constater dans l'agenda en fin de bulletin. Pour être informé en temps réel des actualités de la commune, rappelons que vous pouvez télécharger l'application « panneau pocket » gratuitement sur votre téléphone mobile, et mettre PAVIE en favori. Vous recevrez toutes les annonces et informations en temps et en heure.

Profitez bien de toutes ces manifestations qui sont toutes là pour nous distraire, pour entretenir le lien social et la convivialité dans notre ville.

Bien cordialement,
Jean-Michel BLAY

FETE des CREPES : toujours un grand succès



La fête des crêpes, manifestation traditionnelle à PAVIE, a eu lieu le 9 février. La confection des 460 douzaines de crêpes vendues à cette occasion, a débuté dès le jeudi 8 février pour s'achever vers 15 h le lendemain, juste avant le grand et beau défilé des enfants dans les rues de la ville.

Merci à tous les bénévoles qui ont activement participé à la préparation de cet événement, au centre de loisirs, et aux parents d'élèves qui, cette année, ont prolongé la soirée par un repas et une animation musicale.

ENSEMBLES de l'ECOLE DE MUSIQUE : un très beau concert le 3 février dernier



C'est le samedi 3 février dernier qu'a eu lieu le concert d'hiver de l'école de musique. Une salle de spectacle comble a assisté à ce rendez-vous habituel et toujours attendu des musiciens avec leur public. Le PAVIE Jazz Combo, puis l'ensemble instrumental ont ravi les nombreuses personnes présentes pour leur plus grand plaisir.

Merci aux musiciens, à David SANTALUCIA, directeur de l'école et aux co-Présidents de l'association.

Nous avons également une pensée pour Michel FORT, Président de l'école jusqu'au printemps 2023, qui nous a quittés récemment.

ACTIONS GRATUITES EN FAVEUR DES SENIORS : le saviez-vous ?



Le Conseil Départemental du GERS nous a informé des actions mises en place en faveur des personnes âgées dans le département. Toutes les actions sont gratuites !

Les actions proposées sont consultables sur le site internet du département du GERS : <https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/seniors>

Sont proposées :

- des actions collectives de prévention pour les personnes résidant à domicile (la carte des actions par territoire est consultable sur le site),
- des actions en faveur des aidants, y compris un soutien psycho-social individuel et ponctuel,
- un soutien pour l'accès aux aides et à l'aménagement du domicile (dispositif Facilit'ma vie 32).

Si besoin, pour joindre les services sociaux du Département :

- la Maison des solidarités d'AUCH, 14 Place du Maréchal Lannes, tél : 05 62 67 17 40
le numéro vert social : 0 800 32 31 30

Conseil en évolution professionnelle : un dispositif présent à PAVIE

La Chambre des Métiers, implantée à PAVIE nous informe qu'elle propose un conseil en évolution professionnelle, en présentiel de manière individuelle et confidentielle.

Vous souhaitez faire le point sur votre situation professionnelle ? Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé, qui peut répondre à votre demande. Le CEP permet, s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

Qui est concerné par le conseil en évolution professionnelle CEP ?

Le CEP est accessible aux personnes suivantes :

- Salarié du secteur privé (y compris si vous êtes par ailleurs étudiant ou retraité)
- Travailleur indépendant
- Artisan
- Profession libérale
- Auto-entrepreneur
- Jeune sorti du système scolaire sans qualification, ni diplôme.

Renseignements : Chambre des métiers 05 62 61 22 22

Mars 2024

- 6 9h-12h : Gers numérique. Médiathèque
- 10 Vide grenier. APE Pavie. Salle polyvalente
- 15 21h Concert Boris avec nous Les Vian. Salle de spectacle
- 16 10h Atelier sophro-ludique. Médiathèque
- 17 Souffle du Gers. Course pédestre Boucaignères / Auch
- 20 15h Atelier jeux de société. Médiathèque
- 20 Don du sang. Ecole des métiers
- 23 16h Basket fauteuil. Salle du Mouzon Auch. JAP
- 29 Concert Vincent Mech. Café de la Guérite
- 29 Théâtre : Dom Juan désossé. Salle de spectacle
- 30 14h30 Audition des élèves de l'école de musique.
Salle Bernard IV
- 30 16h : Chasse aux oeufs. Comité des fêtes. Salle polyvalente

Dates à retenir pour avril

- 1° avril : Théâtre "Le facteur" par les élèves du cours Florent de Paris
- 3 avril : Gers numérique à la médiathèque. Rdvs individuels d'aide au numérique
- 6 avril : Atelier libre-peinture à la médiathèque. "Jouons avec les vers et les couleurs du printemps"
- 7 avril : Foire au jardinage